



**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**  
**COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;  
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Odile Bury, Roland Maelbergh,  
*Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Excusés**

Jean-Marie Vercauteren, Martine Spitaels, Sandra Ferretti, *Conseillers*.

**Séance du 17.04.18**

---

**#Objet : Convention JEST dans le cadre du projet Archiducs Nord – Gerfauts.#**

---

Séance publique

Le Conseil Communal,

Considérant la décision du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en sa séance du 12 décembre 2013 de marquer son accord pour que puisse être confiée à la S.L.R.B. la maîtrise d'ouvrage d'un projet de construction de logements moyens, à réaliser sur un terrain, appartenant à la COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT, situé à 1170 Bruxelles (Watermael-Boitsfort), entre l'avenue des Princes Brabançons, le square des Archiducs et l'avenue des Gerfauts. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Alliance Habitat;

Considérant la décision du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en sa séance du 10 décembre 2015 de marquer son accord sur le programme de 65 unités de logements moyens intégrant un habitat communautaire pour un total de 26 logements et un espace collectif complémentaire ;

Considérant qu'il y a un déficit de logements accessibles aux personnes disposant d'un revenu moyen,

Considérant qu'une des solutions à la crise du logement que connaissent de nombreux Bruxellois réside dans l'accroissement de l'offre de logements publics;

Considérant que l'objet de la présente convention est de favoriser cet accroissement en permettant la réalisation de nouveaux logements moyens;

Considérant le projet de convention annexé à la présente délibération;

Vu l'article 117 de la nouvelle Loi Communale;

Vu l'accord de principe du Collège échevinal du 05/04/2011;

Sur proposition du Collège Echevinal;

Vu la motion concernant la demande d'un PPAS Archiducs adoptée par le Conseil communal le 23/01/2018 ;

Vu l'approbation de la convention entre la Commune et la SLRB par le Conseil communal en sa séance du 16 février 2016 ;

Vu l'accord du Collège en sa séance du 27 mars 2018 sur le cahier spécial des charges de la SLRB concernant l'alliance habitat - Projet Archiducs Nord/Gerfauts pour la désignation d'une équipe pluridisciplinaire (Architecte, urbaniste, ingénieur en stabilité, ingénieur en techniques spéciales, conseiller PEB, coordinateur sécurité santé) ;

Vu la proposition de convention JEST concernant le projet Archiducs Nord – Gerfaut annexé à la présente

délibération ;

DECIDE :

D'approuver la proposition de convention en annexe.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

24 votants : 24 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 18 avril 2018

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Benoît Thielemans